

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 95

Artikel: La controverse sur les "actualités suisses"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sant n'est sans doute pas actuellement et immédiatement rentable. Les circonstances internationales qui se développent n'en sont pas moins susceptibles de la faire apparaître dans la suite comme utile, voire même nécessaire à une production suisse de qualité internationale, et quand nous parlons d'une production suisse, encore ne faudrait-il pas comprendre qu'il ne pourra s'agir que de sujets, d'acteurs, de metteurs en scène, de techniciens suisses ou encore de sociétés suisses. Le studio de Zurich et plus encore celui de Munchenstein paraissent pour l'instant suffisants pour tenter nos expériences. A supposer que l'autorité doit s'intéresser à la création d'un studio plus important et complet, il sera alors nécessaires d'envisager immédiatement la dépense convenable en faisant bonne justice des budgets fantaisistes qui sont invoqués actuellement par tel projet et qui ressortissent de l'illusion autant que de l'ignorance. Quel que soit le désir que l'on aurait de favoriser une région et les mérites que celle-ci invoquerait, un tel studio ne peut avoir sa place, semble-t-il, que dans ou près des grands centres, Zurich ou Genève par exemple, comme l'expérience l'a prouvé dans tous les autres grands pays producteurs. Mille commodités ou nécessités pratiques pour tous ceux qui sont appelés à y travailler à n'importe quel titre, font apparaître cette condition comme obligatoire. Si une telle création ne relève pas entièrement de l'initiative privée, mieux vaudra alors l'en rendre complètement indépendante pour éviter les confusions d'intérêts que de telles situations comportent, l'autorité pouvant ainsi disposer elle-même du studio pour ses propres besoins et le

louer à la production privée. *Bien des questions se poseront encore dans ce domaine, quand ce ne serait que celle des appareils du son et des licences exigées pour permettre l'exploitation de nos films à l'étranger.*

Sans doute aurons-nous au surplus l'occasion de revenir encore dans la suite sur ce sujet.

Terminons cette chronique en revenant à notre petit ménage. La Commission paritaire de l'ACSR. et de l'ALS. a eu à intervenir cette année dans deux cas, l'un à Vallorbe et l'autre à Morges. Appliquant la clause de besoin, elle a maintenu le refus de l'ACSR. de recevoir ces deux nouvelles salles et nous ne pouvons qu'approuver notre instance arbitrale de compléter ainsi à la carence des dispositions légales dans la situation difficile actuelle.

Les besoins de la défense militaire et spirituelle du pays, ainsi que de son principe de neutralité, continuent à justifier un contrôle sévère de la censure, mais les milieux cinématographiques n'en maintiennent pas moins le souhait que celle-ci, pour les autres critères, se montrera compréhensive de la situation, devant l'insuffisance toujours plus grande des marchés.

Puisqu'il faut entendre les leçons du calendrier, et puisque l'An se renouvelle, souhaitons que celui qui vient, puisant ses ressources dans l'humus des erreurs mortes, réalise mieux les espoirs légitimes de la cinématographie suisse dans l'intérêt de celle-ci comme pour le bien du pays.

Lausanne, janvier 1941.

Dr. R. Rey-Willer,
secrétaire de l'ACSR.

«Le film n'est pas un simple produit industriel ou seulement un objet d'amusement; les autorités et le peuple suisses doivent donc s'efforcer de faire du cinéma un moyen d'action au service d'aspirations morales et nationales.»

Albert Masnata, Président
de la Chambre Suisse du Cinéma.*

La Controverse sur les «Actualités Suisses»

Les critiques continuent. La Chambre Suisse du Cinéma prend la défense des Actualités.

Une mise au point du Service de Films de l'Armée.

La question des «Actualités Suisses» reste, hélas, au premier plan de nos préoccupations cinématographiques. La discussion continue, les critiques se multiplient, tantôt à l'adresse des autorités, tantôt à celle de la Chambre Suisse du Cinéma. Le mécontentement est général: dans toute la presse, on ne trouve guère d'avocats de cette cause mal engagée.

Sans vouloir nier qu'il y a dans les nombreuses éditions des actualités des images

fort belles et, ici et là, des sujets intéressants, l'ensemble est fort décevant. On n'a su profiter ni des expériences faites à l'étranger, ni des expériences faites dans les domaines de la presse et de la radio. Autrement, on aurait cherché dès le début à créer une édition composée à la fois d'images de notre pays et d'images choisies parmi les meilleures des actualités étrangères; de cette façon, on aurait pu enrichir à la fois les Actualités Suisses et éliminer

la propagande étrangère. De même, on aurait songé à établir, à l'exemple des quotidiens, un réseau de collaborateurs capables de recueillir des images actuelles dans toute la Suisse. Le problème de décentralisation, dont notre journal a déjà parlé dernièrement, devrait être résolu d'urgence, comme le doivent être d'ailleurs bien d'autres questions. En Suisse allemande, par exemple, on se plaint de la diction des commentaires lus par un Suisse romand qui, bien que sachant parfaitement l'allemand, n'a pas assez d'aisance et de sûreté pour imposer son texte. (Il en serait certes de même, si l'on voulait confier le texte français à un Suisse allemand.)

Mais aux critiques d'ordre matériel et artistique (durée, images, commentaires, musique etc.) s'ajoutent de plus en plus des critiques concernant la conception des actualités. On ne déplore pas seulement l'absence presque totale d'une véritable «actualité» — reproche fort grave pour une telle production — mais aussi l'absence de l'esprit démocratique suisse. Pourquoi faire des «Actualités Suisses», si celles-ci ne servent pas d'instrument d'éducation civique et de propagande des idées nationales — non pas à l'étranger, bien entendu, mais à l'intérieur du pays et agissant sur le peuple même? Pourquoi ne pas suivre l'exemple de l'armée qui, dans ses représentations officielles de «La Cité sur la Montagne», s'adresse au peuple suisse pour lui rappeler les grandes leçons de son histoire, ou bien l'exemple de l'Exposition Nationale de Zurich, dont les Actualités Suisses devraient perpétuer le haut enseignement? On excuserait volontiers certains défauts matériels d'une production, si elle nous apportait quelque chose de vivant et d'intéressant, si ses dirigeants savaient tirer profit des moyens limités dans toute la mesure possible, comme le font avec tant d'ingéniosité les troupes théâtrales ambulantes d'un grand pays voisin.

*

Ce sont ces considérations qui rendent difficile toute défense des Actualités. Par souci d'objectivité, nous voulons cependant reproduire intégralement le long communiqué de la «Commission des Actualités» de la Chambre Suisse du Cinéma:

«Les actualités suisses ont fait récemment l'objet d'un certain nombre de critiques au Conseil national. Aucun des orateurs n'a clairement précisé les insuffisances de ce journal filmé, qui, chaque semaine, est présenté, dans les trois langues officielles, dans 300 salles de Suisse; ceux qui connaissent la question remarquent cependant tout de suite la vraie raison de ces critiques. *Le ciné-journal suisse, avec ses 100 mètres, est trop court.* Certains orateurs ont fait observer que les actualités suisses contrastaient avec celles de l'étranger, et que, ici et là, elles faisaient

* dans l'Almanach du Cinéma 1941.

figure de Cendrillon. Il s'agit là d'une critique qui s'adresse davantage à la quantité qu'à la qualité. Ce n'est pas la première fois qu'on exprime le vœu de voir s'allonger nos actualités. Aussitôt après la présentation de la première bande, l'opinion publique et la presse demandèrent que le métrage des actualités suisses soit plus en rapport avec la longueur des actualités étrangères et, par conséquent, augmenté. Il y a certains cinémas qui, à côté des 100 mètres du ciné-journal suisse, présentent 500 mètres et plus d'actualités étrangères.

«Lorsqu'on parle des insuffisances des actualités suisses, il ne faut pas perdre de vue que celles-ci sont produites dans des conditions beaucoup plus difficiles que les actualités étrangères. L'équipe de production du ciné-journal suisse est de formation récente. Alors que d'autres pays disposent d'un grand nombre d'opérateurs, on peut compter sur les doigts de la main les spécialistes capables qu'on trouve en Suisse. Et, comme nous manquons de moyens financiers, nous ne pouvons même pas employer les meilleurs d'entre eux au service de nos actualités. Les journaux filmés étrangers, qui ont une tradition de plusieurs dizaines d'années, travaillent avec d'importantes équipes d'opérateurs. Ceux-ci disposent d'un tout autre outillage que nos producteurs, auxquels manquent encore certains moyens techniques et qui — il faut le dire ici — sont traités comme quantité négligeable par bien des organisations officielles et ne sont pas admis à certaines manifestations. Lors des élections au Conseil fédéral, par exemple, notre opérateur ne reçut pas la permission de pénétrer dans la salle!

«Et pourtant nous avons eu des actualités dont la haute qualité artistique a été expressément louée dans la presse et jugée supérieure à celle de maint ciné-journal étranger. Si les actualités suisses avaient été vraiment si mauvaises, comme l'ont affirmé certains interpellateurs au Conseil national, lesquels d'ailleurs, n'ont, de leur propre aveu, vu que quelques-unes des vingt bandes d'actualités tournées jusqu'à présent, de grandes compagnies d'actualités françaises et italiennes ne demanderaient pas de pouvoir utiliser régulièrement, pour leurs propres journaux, des sujets tournés pour les actualités suisses, comme c'est le cas à la grande satisfaction de nos producteurs. Du reste on peut assurer que l'avantage technique qu'ont actuellement les actualités étrangères sur celles de notre pays sera rattrapé dans le délai d'un an. Evidemment, sur un point nous ne pourrions jamais concurrencer l'étranger. Si nous voulons donner une image authentique de la vie en Suisse et rester dans le vrai, nous ne pourrions jamais montrer à notre public de grands meetings de masses, des parades de troupes, des lancements de croiseurs et des scènes dramatiques de la guerre. Les actualités de

notre vie suisse ne présenteront pas, dans la plupart des cas, un caractère aussi dramatique que les bandes étrangères consacrées à des «sensations mondiales» et aux horreurs de la guerre. Dès le début, les «pères spirituels» de nos actualités ont affirmé que les Suisses ne voulaient pas seulement voir dans leur ciné-journal des faits du jour, tels que manifestations sportives, accidents ou fêtes populaires, mais que le ciné-journal suisse devait être aussi un puissant moyen de *défense spirituelle*. Si donc on montre sur l'écran des sujets qui sortent du cadre de la simple actualité, comme des scènes consacrées à notre vie intellectuelle et artistique, à notre activité charitable, aux réalisations de nos artistes, de nos hommes de science, de nos techniciens, de nos commerçants et de nos industriels, tous ces tableaux n'auront rien de sensationnel. Nous sommes persuadés toutefois que le public appréciera précisément ce caractère des actualités suisses.

«Afin que notre ciné-journal soit plus riche, il faut mettre à sa disposition de plus grands moyens financiers. Nos actualités ne devraient pas avoir 100, mais 200 mètres de long. Les représentants des salles de cinéma ont déjà déclaré à plusieurs reprises qu'ils ne sont pas en état d'augmenter leur effort financier pour les actualités suisses. Si cet argument se révèle exact, il ne restera plus à l'Etat qu'à fournir lui-même les moyens nécessaires. Il devrait le faire sans hésitation, du moment que, à plusieurs reprises, l'importance du ciné-journal comme instrument d'éducation populaire et de propagande nationale a été démontrée au Conseil national. Disposant des moyens nécessaires, la Suisse pourra réaliser un ciné-journal dont chacun sera satisfait.»

*

Nous voulons bien admettre qu'il est plus facile de réaliser une œuvre avec deux millions qu'avec deux cent mille francs. Mais il nous est difficile de croire que quelqu'un qui ne sait pas faire grand'chose avec des moyens réduits, du moins dans la limite de ces moyens, fera des merveilles en dépensant dix fois plus. Nous croyons plutôt que seul le producteur qui réussit malgré les difficultés matérielles a le droit d'exiger des crédits supérieurs lui permettant de développer une œuvre dont l'intérêt et la valeur sont incontables. C'est ainsi que sont nées nombre de puissantes sociétés de production, c'est ainsi par exemple que Gabriel Pascal, producteur de «Pygmalion», est devenu célèbre et chef d'une importante entreprise. Ce qui est une règle de tout commerce privé, devrait l'être également et même davantage lorsqu'il s'agit des subventions officielles.

Pourquoi ne pas permettre, demandet-on dans les milieux cinématographiques, à des maisons suisses privées de réaliser, à titre d'essai, quelques bandes d'actualités? Une telle expérience (qui cependant ne

devrait pas entraîner des dépenses supérieures) serait fort intéressante; elle permettrait aux autorités de charger la firme la plus capable de la production des actualités. On pourrait alors aussi envisager d'accorder plus tard à cette entreprise les crédits nécessaires pour développer cette production, appelée à servir grandement les intérêts nationaux.

*

Entre temps, le Service des Films de l'Armée a publié une mise au point, qui se passe de tout commentaire. Ayant réalisé à maintes reprises des films extrêmement réussis, l'autorité militaire ne veut pas être tenue responsable des Actualités:

«La discussion du Conseil national ayant trait aux actualités suisses a également provoqué la discussion dans le public. Cette discussion a révélé des malentendus qui doivent être tirés au clair.

«Afin d'éviter des confusions et pour déterminer clairement les compétences, il y a lieu de préciser expressément que les actualités suisses relèvent d'une entreprise purement civile et qui est subordonnée à la Chambre du film et par extension au Département fédéral de l'intérieur. Au point de vue organisation et personnel, elle est absolument indépendante du Service des films de l'Armée qui est une branche de service militaire et qui fait partie de notre organisation militaire, organisation annexée à la section Armée et Foyer de l'Etat-Major de l'Armée. Le Service des films de l'Armée est dirigé par le Plt. Forter qui se consacre seul et uniquement à cette tâche militaire.

«Le Service des films de l'Armée est également indépendant de la section Film de la division «Presse et radio» qui s'occupe de la censure des films.

«Par la production des films sortis de ses ateliers et projetés dans tous les cinémas suisses: «Alerte! Entrée en action de troupes légères». «Passage de notre frontière par des troupes françaises et polonaises». «Le général remet les nouveaux drapeaux à la troupe d'aviation». «Fête du pays». «Championnat militaire suisse 1940», le Service des films de l'Armée a montré à la population suisse l'activité de son armée. De ce fait, il a augmenté la force de résistance et notamment contribué fortement à la volonté spirituelle de notre nation de «tenir». D'autre part, le Service des films de l'Armée a ouvert la voie à un vrai style suisse du cinéma auquel il a donné la direction.

«Donc, la discussion publique a à discerner nettement entre la «Chambre du film» et les «Actualités suisses» comme étant des organismes officiels civils de la cinématographie suisse, la «Section Film de la Division Presse et Radio» et le Service des films de l'Armée qui représente un organisme de travail, chargé de la production de films de l'Armée pour la documentation sur la vie militaire en Suisse durant le temps de la nouvelle guerre.»